
Évaluation

Évaluation formative

L'étudiant pourra vérifier régulièrement l'acquisition de ses connaissances par le biais de mini-tests et de questions en début de cours théoriques ou laboratoires. Ces derniers n'entrent pas dans le cumul des notes. L'étudiant peut ainsi s'autoévaluer au moins de façon ponctuelle et, si nécessaire, réajuster sa méthode de travail. Des mini tests formatifs pourraient avoir lieu au début de certains cours théoriques ou laboratoires. L'étudiant est averti une semaine d'avance.

Évaluation sommative

Celle-ci prendra la forme d'examens théoriques et pratiques en laboratoire. Ces examens visent à évaluer les connaissances de chaque étudiant sur les concepts théoriques des techniques employées, l'application de ces techniques, le traitement des données expérimentales et l'interprétation de résultats expérimentaux (Voir Tableau1).

Tableau 1 : Evaluation sommative

	Date	Mode de travail	Pondération	Matériel autorisé
Examen 1 Cellule Animale	Pratique 09 /11 /2012 18h00 à 23h00	Individuel	25%	Calculatrice
	Théorique 10 /11 /2012 18h00 à 19h00	En groupe	5%	
	Théorique 10 /11 /2012 19h00 à 23h00	Individuel	20%	
Examen 2 cellule végétale	Pratique 10 /12 /2012 18h00 à 23h00	Individuel	25%	Calculatrice
	Théorique 11 /12 /2012 18h00 à 19h00	En groupe	5%	
	Pratique 11 /12 /2012 19h00 à 23h00	Individuel	20%	

Politiques d'évaluation

Tous les étudiants doivent se conformer aux règlements concernant l'accès et le travail en laboratoire. Ces règlements sont affichés au laboratoire et brièvement résumés dans le cahier de protocoles.

L'évaluation sommative de la qualité de la langue se fera dans le cadre des évaluations sommatives de la matière. Elle portera sur l'orthographe exacte des termes scientifiques utilisés en biologie. Chaque évaluation peut aussi contenir un certain pourcentage alloué à la qualité générale de la langue utilisée. La pondération accordée à cet aspect sera indiquée à chaque évaluation. Pour connaître les diverses modalités de valorisation de la langue française, l'étudiant

(e) doit référer à la politique de valorisation de la langue française du département de biochimie et microbiologie, Faculté des sciences et génie.

La note de passage est de 50%. Étant donné qu'il n'est pas possible de reprendre une période de laboratoire manquée, toute absence non-motivée (voir Politique sur les règlements en vigueur à la Faculté des sciences et génie de l'Université Laval) peut entraîner l'abandon (avec échec) du cours.

Échelle des cotes

A+ 95 à 100	B 80 à 82	C- 65-69%
A 90 à 94	B- 77 à 79	D+ 60-64%
A- 86 à 89	C+ 74 à 76	D 50-59%
B+ 83 à 85	C 70 à 73	E 50 et moins
